





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-487**

Séance publique du

16 novembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151117- lmc174730-DE-1-1
Date de signature : 19/11/2015
Date de réception : jeudi 19 novembre 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : ACQUISITIONS FONCIERES DE PARCELLES DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DE LA RUE GUSTAVE EIFFEL.

Le 16 novembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/11/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Reine MERGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Francis TAULAN à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Charlotte DE BUSSCHERE.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction du Foncier & Gestion du
Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2015

Nomenclature : 3.1
Acquisitions

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : ACQUISITIONS FONCIERES DE PARCELLES DANS LE CADRE DE LA
REQUALIFICATION DE LA RUE GUSTAVE EIFFEL.- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Communauté du Pays d'Aix a pour objectif la requalification des Rues Gustave Eiffel et des Frères Perret sur le Pôle d'Activité d'Aix-En-Provence.

La Rue des Frères Perret va très prochainement relier le Pôle d'Activités à la Zac de l'Enfant nouvellement créée.

La configuration actuelle de la voirie ne permet pas, à terme, de sécuriser l'ensemble des usagers.

Afin d'y remédier, la CPA a pour objectif la réalisation de trottoirs aux normes pour les personnes à mobilité réduite et l'insertion de pistes cyclables.

Pour parvenir à obtenir les emprises nécessaires à ces aménagements, il est donc souhaitable de pouvoir récupérer les bandes de recul initialement imposées lors de la réalisation de la ZAC.

Tous les propriétaires concernées par l'opération ont donné leur accord.

Ainsi la SCI COLUMBIA, représentée par M. HADDAD, a accepté de céder gratuitement à la Ville les emprises foncières nécessaires à la mise en œuvre des travaux.

En conséquence, je vous demande Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'acquisition à titre gratuit par la Ville d'AIX-EN-PROVENCE d'une bande de terrain d'une surface d'environ 372 m² à détacher des parcelles cadastrées H.P. N° 402, 403, 405, 406 et 407, sous réserve du document d'arpentage en cours d'élaboration.

- **AUTORISER** Mme le Maire ou l'Adjoint délégué au Foncier à signer les actes à intervenir ainsi que toutes les pièces qui en seraient la suite ou la conséquence.

DL.2015-487 - ACQUISITIONS FONCIERES DE PARCELLES DANS LE CADRE DE LA
REQUALIFICATION DE LA RUE GUSTAVE EIFFEL.-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

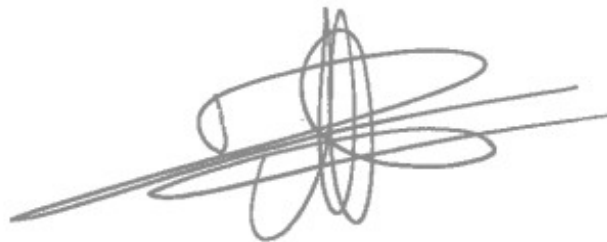
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

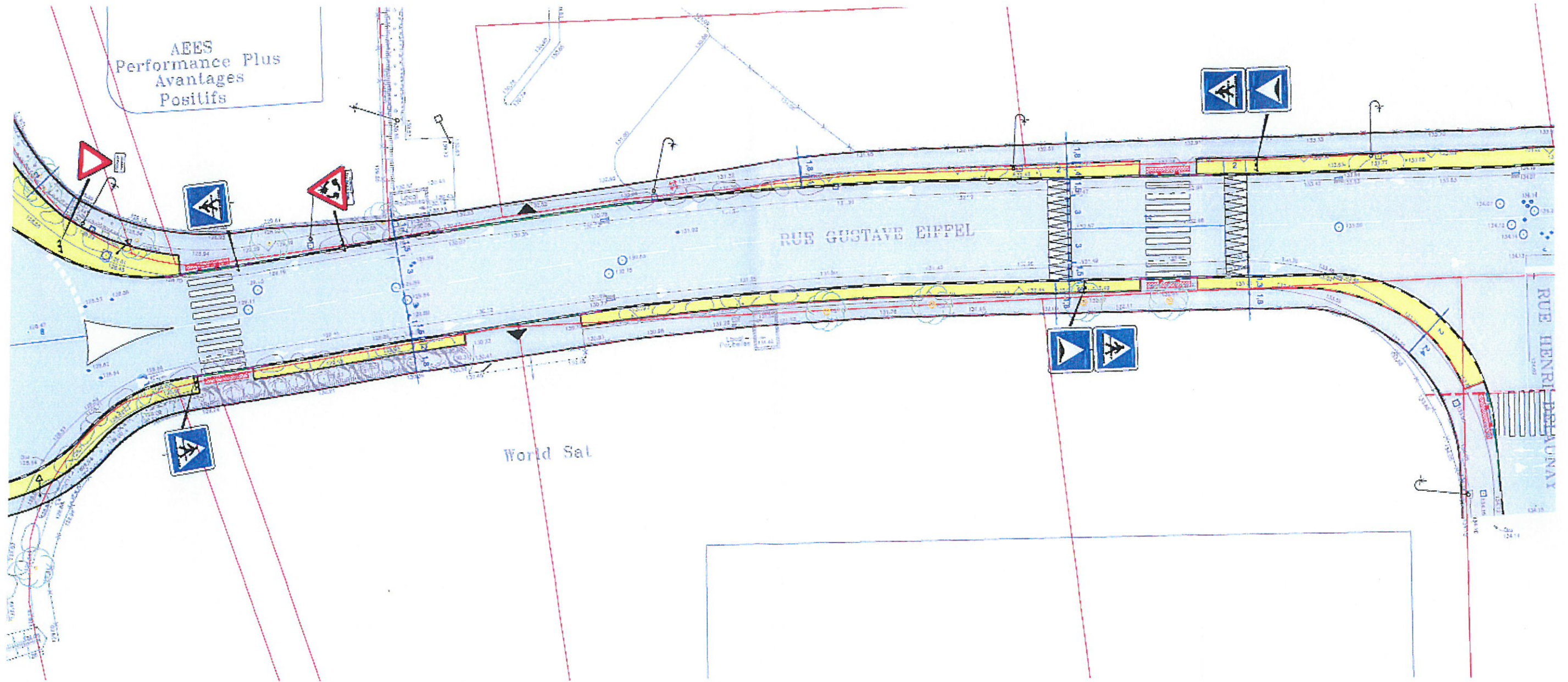
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Brigitte DEVESA

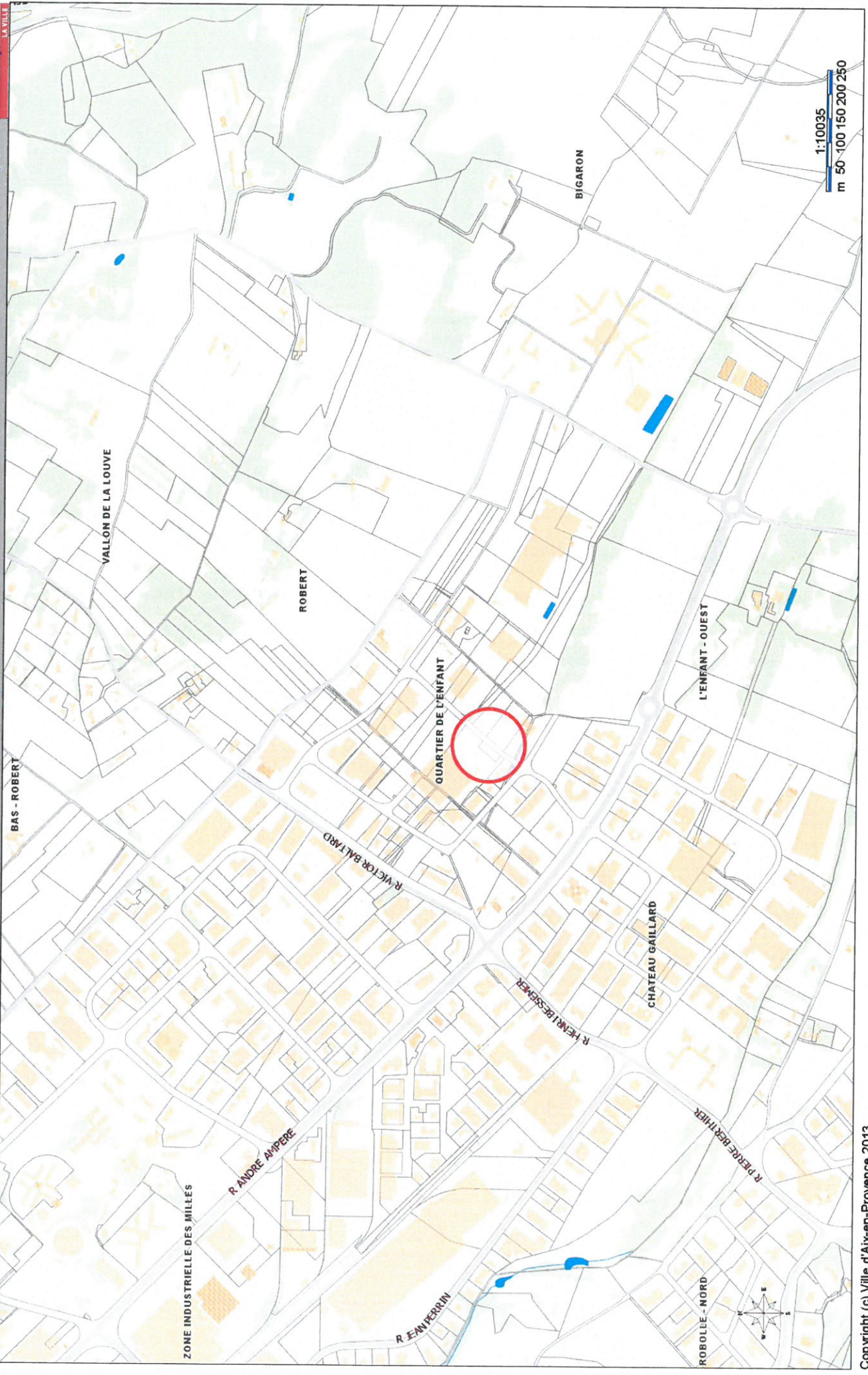


Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/11/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RUE GUSTAVE EIFFEL AU DROIT DE VOTRE ENTREPRISE
VERSION 1 – RECUPERATION DU FONCIER PRIVE



Plan de situation des parcelles HP n° 402, 403, 405, 406 AIX EN PROVENCE



Parcelles HP 402, 403, 405, 406 et 407

